



Syndicat National des Monuments Historiques CGT

Grève et manifestations le 29 janvier 2009 Au CMN aussi !

La crise financière internationale a frappé de plein fouet l'économie de notre pays mais qu'on ne s'y trompe pas, la crise économique était depuis longtemps bien présente et le phénomène n'a fait que s'amplifier au cours des derniers mois. Face à ce désastre annoncé, quelles ont été les réponses du gouvernement ?

- **Le 22 octobre**, 360 milliards d'euros sont sortis du « chapeau » pour sauver le système financier.
- **Fin octobre**, la « réponse sociale » de Sarkozy à la crise : pas un euro en faveur des salaires ni de l'emploi, mais au contraire une poursuite de la dérèglementation dans tous les domaines (droit du travail, santé, assurance chômage, éducation, culture...)
- **Le 4 décembre**, est annoncé un plan de relance de 26 milliards d'euros, qui font d'ailleurs pâle figure à côté des 360 milliards donnés aux banques ! Cette manne profitera essentiellement aux entreprises, pour le reste on se contente de ressortir les habituelles meurettes : emplois aidés, soutien à l'industrie automobile... L'emploi et le pouvoir d'achat sont toujours les grands oubliés !

Ce gouvernement persiste et même, au contraire, accélère les « réformes »

C'est pourquoi le 29 janvier, les 8 confédérations syndicales (CGT, CFDT, CGC, CFTC, FO, UNSA, Solidaires et FSU) appellent à une journée nationale de mobilisation pour :

- Donner la priorité au maintien des emplois
- Améliorer le pouvoir d'achat
- Réduire les inégalités
- Orienter la relance économique vers l'emploi et le pouvoir d'achat
- Préserver et améliorer les garanties collectives
- Réglementer la sphère financière internationale

A la Culture, comme dans beaucoup d'autres ministères, il faut faire des économies. Pour le gouvernement, la Fonction Publique coûte trop cher. Rappelons tout de même que **le Ministère de la Culture représente moins de 1% du budget de l'État**, on mesure bien là l'ampleur des économies à réaliser ! La solution pour y parvenir se résume en ces quelques mots : Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP). Ces mesures vont se traduire dans notre ministère par :

- Le non remplacement d'un emploi public sur deux, mesure étendue aux établissements publics
- La loi sur la mobilité, derrière cette alléchante dénomination se cache en réalité la casse du statut par une mobilité imposée au gré des restructurations des services de l'État, avec à la clef, la possibilité, à peine déguisé, **de licencier les fonctionnaires**
- La fusion des administrations centrales qui va se traduire par des suppressions massives d'emplois
- Des attaques sans précédent contre l'archéologie préventive avec, notamment la délocalisation du siège de l'INRAP à Reims, pour combler le vide laissé par la fermeture des casernes, sans tenir compte des personnels que l'on déplace sans état d'âme, comme de vulgaires pions sur un échiquier
- La recherche effrénée et le développement des ressources propres pour les établissements publics permettant un désengagement massif de l'État, par une baisse des financements et subventions a dû concurrence des nouvelles ressources.

Le Centre des Monuments Nationaux n'est pas épargné par cette lame de fond. Depuis l'arrivée de la nouvelle Présidente, Isabelle Lemesle, véritable « bras armée » de la politique ultra-libérale mise en place par Nicolas Sarkozy, la situation de l'établissement et de ses agents s'est très nettement dégradée, dans les

monuments, à l'Hôtel de Sully et dans l'ensemble des services du siège. De par sa vision purement mercantile et dénuée de toute ambition culturelle, la Présidente n'a d'autre volonté que de faire du CMN une véritable machine à faire du profit au mépris des missions primordiales de service public. Cette politique on ne peut plus dangereuse va se traduire par:

- **La réorganisation de l'établissement**, projet que la Présidente est, en vérité, bien la seule à porter. Avec la création d'une *direction déléguée aux relations publiques*, que Mme Lemesle qualifie volontiers « **d'état major** » et qui lui sera directement rattachée. Cette structure constituera en réalité son « cabinet noir » qui décidera et pilotera dans l'ombre, toute la politique de l'établissement. **La direction du développement économique**, chargée de développer à outrance les ressources propres, finira sans doute par prendre l'ascendant sur les autres directions, notamment sur les *éditions*, désormais séparés de la *diffusion*. Quand à la *direction du développement culturelle*, qui est sensée être au coeur des missions de l'établissement, elle va se retrouver totalement dépouillé et ne se résumera plus qu'à une direction croupion, servant de simple alibi à la Présidente. Il ne sera plus question de service public culturel, mais de lobbying, d'image et de marque qu'il faudra vendre et rentabiliser.
- **L'aggravation de la précarité**. Dans les mois à venir, la diminution du nombre de fonctionnaires affectés au CMN va encore accentuer le sous-effectif déjà endémique sur la plupart des monuments. Face à cette situation il y a deux réponses possibles. Celle choisie ces dernières années consistant à multiplier les contrats de vacataires que l'on prend et jette au gré des besoins, avec des contrats au mois par mois, des quotités horaire variables, une période de carence obligatoire... Ce qui engendre une insécurité sociale et professionnelle, avec des personnels contraints de survivre avec parfois à peine 700 euros par mois ! Ceci est inacceptable au sein d'un établissement public de l'État. Et ce n'est pas en imposant une mobilité forcée que la DRH parviendra à résoudre le problème. Deuxième solution qui commence sérieusement à pointer le bout de son nez : l'externalisation des missions d'accueil et de surveillance ce qui ne coûtera pas moins cher mais au moins la direction ne s'embêtera plus à gérer le personnel !
- **La disparition de l'action sociale au CMN**. Prenant le prétexte de la reprise de la gestion des tickets-restau par la DRH, (qui par ailleurs, ne seront toujours pas étendus aux agents de province) la Présidente en profite pour liquider l'association du personnel. Il faut dire que l'action sociale n'est pas dans les priorités de Mme Lemesle !
- Enfin, même si on en entend plus beaucoup parler, **la décentralisation** reste encore et toujours d'actualité, et ce n'est pas le carnet d'adresses de Mme Lemesle qui évitera de nouveaux transferts de monuments aux collectivités locales !

Aux côtés de l'intersyndicale culture et confédérale, le SNMH-CGT est plus que jamais mobilisé pour faire aboutir les revendications des agents du CMN, à savoir:

- Un nouveau plan de résorption de la précarité, par des titularisations sans concours des vacataires employés sur des besoins permanents
- En attendant, une stabilisation des vacataires sans mobilité imposée
- Une profonde réflexion sur l'organisation de l'établissement qui ne se ferait pas dans la précipitation, en associant réellement les personnels avec une véritable concertation et un espace de négociation
- Une association du personnel renforcée dans ses moyens et élargie aux agents de province et gérée par un conseil d'administration paritaire
- L'extension des tickets-restau aux agents de province
- L'abandon pur et simple de tout nouveau projet de décentralisation

Nous, agents du CMN, agents de la Culture, salariés du public et du privé, ne sommes pas responsables de cette situation financière et économique internationale. Pourtant c'est à nous qu'on entend la faire payer! Nos statuts, nos missions, nos métiers, nos retraites et nos salaires sont menacés.

**La crise c'est eux, la solution c'est nous ! Alors mobilisons nous !
Tous ensemble le 29 janvier !**